



COMPTES RENDUS

DONNÉES 2013

FRANCHE-COMTÉ



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



JEAN-LOUIS FOUSSERET
Délégué régional
Franche-Comté

« L'ANNÉE 2013 CONSACRE UNE STABILISATION GLOBALE DU NIVEAU D'ACTIVITÉ DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE QU'IL IMPORTE DE SITUER DANS LA PERSPECTIVE DU BILAN DE MANDAT. »

En effet, le renouvellement des instances régionales du CNFPT (conseil régional d'orientation réunissant les représentants des collectivités et des agents territoriaux) interviendra avant la parution des chiffres d'activité 2014.

Dès lors, je vous invite à découvrir les éléments de la progression importante de l'activité de la délégation régionale Franche-Comté, tant quantitativement que qualitativement autour des objectifs fixés dans le projet régional de développement : équité d'accès de tous au service public de la formation, proximité, réactivité.

DÉVELOPPEMENT

- **Augmentation du nombre de sessions de formation de 33 % et du nombre de stagiaires accueillis de 36,5 %.** Ce sont plus de 19 000 agents qui fréquentent chaque année les formations organisées par la délégation contre 14 000 en 2008.

ÉQUITÉ

- **Augmentation de la part des stagiaires de catégorie C passée de 57 % à plus de 65 % en valeur moyenne,** de même que la part des agents de la filière technique représente désormais plus de 45 % des stagiaires en relation avec le poids de cette filière dans les effectifs territoriaux.

- Doublement des activités de lutte contre l'illettrisme et de consolidation des savoirs de base.

PROXIMITÉ

- **Rapprochement des lieux de formation aux lieux de travail, avec désormais plus de 2/3 des formations réalisées à l'échelle intra départementale.**

- Développement des actions de formation en intra collectivité en accompagnement des politiques ressources humaines.

RÉACTIVITÉ

- **Triplement du nombre de journées d'actualité réalisées ces deux dernières années** autour des évolutions institutionnelles et réglementaires majeures impactant les collectivités territoriales, et des sollicitations des réseaux professionnels métiers (gestion des ressources humaines, finances, génie technique, éducation,...).

Je remercie chaleureusement les membres du conseil régional d'orientation et ceux de l'équipe de la délégation régionale pour leur implication dans la mise en œuvre désormais largement aboutie de notre projet régional de développement au service des collectivités et agents territoriaux de la région. Ces derniers auront, je l'espère, plaisir à constater la bonne utilisation de la cotisation du CNFPT, revenue au niveau de 1 % de la masse salariale, grâce à leur mobilisation.

*Très sincèrement à vous,
Jean-Louis Fousseret*

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

L'activité de la délégation régionale en 2013 est caractérisée par les 4 mots clés de l'éditorial du délégué régional :

- le développement avec la poursuite de la croissance du nombre de sessions et du nombre de jours formation organisés ;
- l'équité avec une répartition équilibrée de l'accès au service public de la formation par types de collectivités, filières et catégories d'agent ;
- la proximité avec une territorialisation de 2/3 des actions de formation à l'échelle intra départementale au plus près des lieux de travail des agents ;
- la réactivité illustrée par la réalisation de 28 journées d'actualité et des actions spécifiques présentées dans ce bilan.



UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE SESSIONS DE FORMATION

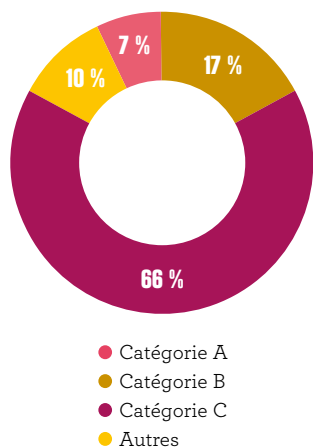
La délégation régionale Franche-Comté n'a jamais accueilli autant de sessions de formation. En 2013, elle en a organisé 1 587, soit une progression de 33 % depuis 2008. Ces résultats traduisent la pertinence des options prises dans le cadre du projet régional de développement adopté par le CRO.

- 1 POINT : TAUX D'ABSENTÉISME EN BAISSÉ PAR RAPPORT À 2008

Avec « seulement » 9,4 % d'absentéisme, ce taux est désormais proche de celui rencontré au travail dans les collectivités (tous motifs confondus). Il est aussi le résultat d'un suivi, année après année, avec les employeurs territoriaux.

UNE FORMATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Cet axe majeur du projet régional de développement s'est traduit par un souci permanent d'équité dans l'accès à la formation entre type de collectivités, entre catégories et filières de la fonction publique territoriale en région, à proportion de leur poids respectif. Ainsi, la formation des agents de catégorie C a représenté 66 % des heures de formation (contre 57 % en 2008), celle des agents de catégorie B 17 %, celle des agents de catégorie A 7 %, complétée par ailleurs par l'activité des instituts.

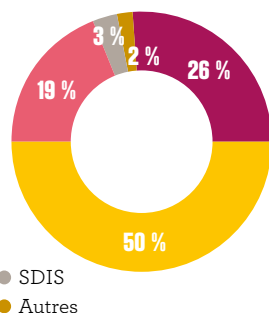


UN ÉQUILIBRE GLOBAL PARFAITEMENT RESPECTÉ ENTRE LES TYPES DE COLLECTIVITÉS

En 2013, l'effort de formation s'est réparti équitablement entre les différents types de collectivités proportionnellement au poids qu'elles représentent dans les effectifs à former en région.

Conseil régional et conseils généraux (26 % des heures de formation stagiaire), communes et CCAS (50 %), EPCI (19 %) en progression de 1 %, SDIS (3 %) et autres (2 %).

- Conseil régional et conseils généraux
- Communes et CCAS
- SDIS
- EPCI
- Autres

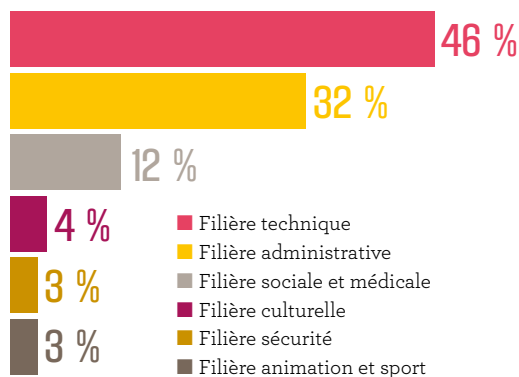


FORTE PROGRESSION DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

Sans atteindre le niveau record de 2012, les agents de la filière technique ont représenté

46 % DES HEURES FORMATION STAGIAIRE

et sont sensiblement au-dessus de la valeur moyenne pour l'établissement (39 %), preuve de la priorité régionale accordée aux formations techniques pratiques au plus près des lieux de travail. Viennent ensuite les filières administratives (32 % des heures de formation), sociale et médicale (12 %), culturelle (4 %), sécurité (3 %), animation et sport (3 %).



Les mises en situation de travail, l'équilibre entre apprentissages théoriques et pratiques contribuent au succès des formations proposées.

2 459 JOURS DE FORMATION CONTINUE

La formation continue a représenté 74 % des jours de formation délivrés en 2013, les préparations à concours 17,5 % et les formations d'intégration 8,5 %.

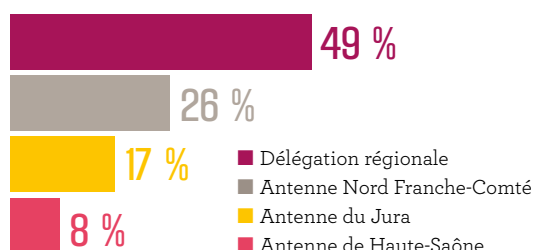
Seule l'activité de formation progresse de 6 %. Les journées de formation pour l'activité de préparation à concours sont liées à leur rythme d'organisation par les centres de gestion et celles des formations d'intégration, correspondant au rythme de recrutement des collectivités, sont en léger repli.

On doit également souligner au sein de la formation continue, l'équilibre entre la formation inter-collectivité (55 %) et les formations intra et union de collectivités (45 %), favorisant l'échange de pratiques et d'expérience entre collectivités.

65 % DES FORMATIONS SONT DÉLIVRÉES PRÈS DES LIEUX DE TRAVAIL

La part des formations délivrées à l'échelle intra départementale s'est encore accrue dans le cadre de la démarche programmée de territorialisation de la formation.

49 % des stages ont été mis en œuvre depuis la délégation régionale, 26 % depuis l'antenne Nord Franche-Comté, 17 % depuis l'antenne du Jura et 8 % depuis celle de la Haute-Saône.



AVEC 28 « JOURNÉES D'ACTUALITÉ » qui font le point sur différents enjeux stratégiques, ce type de formation a enregistré une progression de 174 % depuis 2008, illustrant la volonté de réactivité de la délégation régionale dans l'accompagnement des collectivités.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

L'action de la délégation Franche-Comté est structurée par son projet régional de développement construit en cohérence avec le projet national de développement au service des agents et des collectivités territoriales de la région.

La plus grande partie (90) des 108 actions qu'il comportait sont désormais réalisées, 17 sont en cours de mise en œuvre et une seule reste encore à engager pour un terme fixé à l'année 2015.

DES FORMATIONS POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

L'année 2013 a été marquée par la mise en place du dispositif Tremplin (remise à niveau) avec pour objectif de ne laisser aucun agent sans solution dans le cadre de son projet de déroulement de carrière.

Quelle que soit la catégorie de l'agent, à l'issue des tests d'orientation, il peut se voir proposer, si nécessaire, une remise à niveau permettant ensuite d'intégrer la préparation à un concours ou à un examen professionnel.

À compter du 1^{er} mars 2014, l'ensemble du dispositif est accessible sur cotisation dans la limite de 10 jours pour les agents des catégories A et B et de 20 jours pour les agents de catégorie C. Les durées des sessions déployées en Franche-Comté respectent ces formats.

Ces dispositions sont complétées et mises en cohérence avec les formations savoirs de base organisées dans le cadre du dispositif régional antérieur qui avait permis de mettre en œuvre des formations de lutte contre l'illettrisme sur l'ensemble du territoire régional. Cette activité a connu, en 2013, son plus haut niveau de réalisation avec 23 sessions ayant réuni 140 stagiaires, ce qui représente un doublement au regard des années 2011 et 2012.

La préparation diversité aux concours et examens s'est poursuivie en s'appuyant sur le dispositif juridique des emplois d'avenir et en s'élargissant, au-delà de la seule agglomération de Besançon, aux habitants des ZUS et ZRR de la région. 12 personnes ont été concernées en 2013 et 13 nouveaux agents sont en cours de positionnement vers des dispositifs savoirs de base et tremplin. Cette préparation regroupe ce public avec celui, plus traditionnel, des agents territoriaux dans les préparations avec un soutien pédagogique renforcé et un « tutorat professionnel » au sein des collectivités territoriales employeurs.



LA DÉLÉGATION RÉGIONALE : UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DANS LA CONSTRUCTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PLANS DE FORMATION

La relation de confiance existante entre les collectivités territoriales et la délégation régionale a permis d'atteindre, en 2013, l'objectif fixé dans le projet régional : conclure et mettre en œuvre 10 partenariats de formation professionnelle territorialisée avec les plus importantes collectivités de la région.

Ces partenariats pluriannuels permettent, sur une période de 3 ans, d'accompagner dans la durée les plans de formation, les projets ressources humaines et la mise en œuvre des politiques publiques de ces collectivités.

Désormais sont ainsi accompagnés :

- la Région Franche-Comté ;
- les départements du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort ;
- les villes, CCAS et agglomérations de Besançon, Belfort, Lons-le-Saunier et Dole, la CAPM (Communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard) ;
- le parc naturel du Haut-Jura, dans le cadre d'un accompagnement des parcs naturels régionaux de Franche-Comté, Rhône-Alpes Grenoble et Rhône-Alpes Lyon.

Ces conventions concernent la période de 2013 à 2016 avec la tenue de comités de pilotage de bilan-

programmation annualisés. À travers ces partenariats, la délégation régionale réalise l'essentiel de ses actions de formation intra collectivité en accompagnement d'évolutions importantes et structurantes. Chaque action réalisée dans ce cadre fait l'objet d'une convention avec un cahier des charges spécifique favorisant son évaluation.

Les formations conçues et réalisées à cette occasion sont un terrain d'innovation pédagogique remarquable et certaines ont ensuite vocation à intégrer l'offre de formation proposée à l'ensemble des collectivités territoriales de la région.

La démonstration de cette confiance se retrouve également dans le volume d'actions spécifiques conçues en partenariat financier qui ont continué à se développer. Ainsi, plus de 70 % des dépenses de formation des 30 plus grandes collectivités de la région sont réalisées auprès du CNFPT et le montant de ce partenariat atteint plus de 11 % du montant de la cotisation collectée (contre 5 % au niveau national). Le suivi de ces dépenses permet également d'affirmer que les collectivités territoriales de la région, conscientes du caractère stratégique de l'investissement formation, ont maintenu ce dernier en volume sur l'ensemble de la durée du mandat, y compris en 2012, lors de la baisse de la cotisation au taux de 0,9 %.

UNE POLITIQUE D'OUVERTURE ET DE PARTENARIAT

La délégation régionale pilote et anime le protocole régional de l'emploi territorial qui réunit les acteurs suivants : la région Franche-Comté en tant que collectivité territoriale compétente en matière de formation professionnelle, EFIGIP, l'OREF régional et les quatre centres de gestion du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort. Ce protocole, lien fort unissant ces différentes institutions au service des collectivités territoriales et agents de la fonction publique territoriale en région, constitue une spécificité franc-comtoise ancienne, renouvelée en 2011 par le Président Deluga lors de sa venue en Franche-Comté.

Le succès constaté dans la mise en œuvre des objectifs communs a permis de reconduire ce partenariat pour la période 2014-2016. Parmi les résultats relevés, on notera :

- la réalisation conjointe des conférences régionales de l'emploi territorial dont la dernière est consacrée à une enquête sur les modalités de recrutement sur emploi permanent et à une présentation relative de la santé et la sécurité au travail ;
- la progression de l'apprentissage au sein des collectivités ;
- la progression de l'emploi de travailleurs handicapés dans la fonction publique territoriale en région ;

- la poursuite de la préparation diversité aux concours et examens ;
- la mise en œuvre de formations en partenariat avec l'AFPA et les centres de gestion, pour qualifier les publics susceptibles d'occuper les postes de secrétaire de mairie de communes rurales.

La délégation régionale a également conclu une convention originale avec Pôle Emploi permettant la prise en charge des formations payantes pour les personnes en contrat CUI-CAE et emploi d'avenir au sein des collectivités.

Dès 2011, un partenariat actif avec Pôle Emploi s'est développé, pour atteindre un montant annuel de participation de plus de 47 000 € en 2013. Ce dispositif réduit sensiblement le reste à charge des collectivités employeurs et contribue certainement au bon bilan de notre région en la matière. En effet, alors que le nombre de bénéficiaires francs-comtois représente moins de 2 % du nombre de bénéficiaires nationaux (ce qui est conforme au poids relatif de la fonction publique territoriale en région : 1,7 %), 372 stagiaires ont fréquenté la délégation régionale, soit 4,4 % des inscriptions de ce public au CNFPT.



LA RÉACTIVITÉ AUX DEMANDES DES COLLECTIVITÉS

Trois actions conçues et mises en œuvre en 2013 ont vocation à se poursuivre en 2014. Elles illustrent parfaitement la volonté de la délégation régionale d'accompagner avec réactivité et dans les temps impartis, les collectivités confrontées à des évolutions législatives et réglementaires importantes ou à des évolutions structurantes de leur environnement.

FORMER À LA MÉCANIQUE EUROPÉENNE

En tant qu'autorité de gestion sur les fonds structurels européens, la Région Franche-Comté va disposer de nouvelles enveloppes de crédits très importantes. Pour notre région, le transfert des fonds structurels européens (FEDER, FEADER, FSE, INTERREG) se monte à des centaines de millions d'euros auxquels s'ajoute un montant équivalent, administré par Bruxelles. Concrètement, cela signifie que la Région doit recruter ou former des équipes pour gérer des dossiers jusqu'ici pris en charge par l'État dans un délai très court, puisque 2013 est déjà une année de programme.

Pour cela, elle s'est tournée vers le CNFPT. Notre délégation a construit une offre en trois volets : gestionnaire de fonds européens, services opérationnels de la Région, formation des acteurs du territoire pour monter des dossiers éligibles.

LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Dans le contexte de l'aménagement des rythmes scolaires et en relation avec le pôle actions éducatives du CNFPT, nous avons conçu une offre spécifique à destination de tous les acteurs concernés (agents chargés de l'accueil des enfants, encadrants, élus), pour accompagner les collectivités dans la réflexion et la mise en œuvre de cette réforme. Parmi les 30 modules proposés au sein de cet itinéraire de formation, nous en avons identifié 6 permettant aux agents d'acquérir les compétences fondamentales dans l'accompagnement des enfants. Afin de répondre aux besoins exprimés par les animateurs, un espace de dialogue et d'échanges a été expérimenté sous forme de séances d'analyse de la pratique organisées par département. Des journées d'actualité départementales sur les enjeux et les impacts de la réforme, élaborées en partenariat avec l'ANDEV, la CAF et la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, ont permis de croiser les regards des acteurs institutionnels et des représentants des collectivités s'étant engagés dans la réforme dès la rentrée 2013.



FOCUS SUR UNE ACTION

ÉLODIE LOUISET

chargée d'études déplacements
à la direction Voirie et déplacements

TRAMWAY ET SÉCURITÉ : UN DOSSIER SOUS HAUTE TENSION

Il arrive que la demande de formation soit très ponctuelle et qu'il faille répondre de façon réactive. C'est le cas avec le dossier du tramway à Besançon.

Les essais ont commencé en septembre dernier, la première rame va être testée sur 10 000 kilomètres et le premier voyage aura lieu en septembre 2014.

En octobre 2013, la ville de Besançon nous a interrogés pour une formation sécurité de 400 agents. Avec un intervenant spécialisé, nous avons dressé un état des lieux complet du dossier tramway (prise de photos des points à risques, étude des procédures en place...).

La délégation régionale a ainsi pu mettre en place, en 15 jours, un dispositif de formation pour 26 groupes, en explorant trois problématiques : les risques électriques liés à la présence de lignes à 750 V courant continu en hauteur, les risques encourus par les services techniques (voirie, élagage) à proximité du tramway, les risques liés à la circulation (automobile, cycliste, piétonnière) et aux interventions sur les lignes de tram. La première session a eu lieu à la mi-novembre 2013 et le dispositif est aujourd'hui terminé. Toutes les directions techniques et l'ensemble des agents concernés ont pu être formés.



LA TERRITORIALISATION DES FORMATIONS AU PLUS PRÈS DES LIEUX DE TRAVAIL

Une étape supplémentaire a été franchie en 2013 avec la mise en place d'une nouvelle organisation de la délégation régionale, de nature à améliorer le service offert aux agents et collectivités de taille moyenne et aux communes et intercommunalités rurales. De la conception à la réalisation, des responsables d'antenne, soutenus par les agents de la délégation régionale en poste, vont se mobiliser au service des objectifs suivants :

- se placer à l'écoute des collectivités territoriales, répondre à leurs besoins, accompagner leurs actions publiques, particulièrement en zones rurales, en favorisant, autant que possible, l'approche en union de collectivités ;
 - susciter des plans de formation mutualisés pour les communes et intercommunalités rurales ;
 - développer la formation au plus près des lieux de travail des agents ;
- réduire les déplacements des stagiaires ;
 - augmenter la part des formations à destination des agents de ces strates de collectivités en développant un réseau de correspondants externes structuré à partir des intercommunalités ;
 - conduire ces démarches en déclinaison des accords nationaux signés avec l'association des maires de France, l'association des maires ruraux de France et la Fédération nationale des centres de gestion, en lien avec leurs représentants locaux.

Vous découvrirez vos interlocuteurs de proximité dans la rubrique ci-après dénommée :

« Pour mieux vous accompagner ».

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER



LA DIRECTION

Directeur régional
Didier MEYER

Standard

Tél. : 03 81 41 98 49

Fax : 03 81 41 80 30

Secrétariat de Direction

Marion BARRIERE

Tél. : 03 81 41 42 37

marion.barriere@cnfpt.fr

Accueil

Stéphanie SOUDAGNE

Tél. : 03 81 41 98 49

stephanie.soudagne@cnfpt.fr

**Directeur adjoint chargé
de la formation**

FORMATION PROFESSIONNELLE -
EUROPE ET INTERNATIONAL -
DISPOSITIF « EMPLOIS D'AVENIR

Jean-Marie BASSINET

Tél. : 03 81 41 98 37

jeanmarie.bassinnet@cnfpt.fr

**Directrice adjointe chargée
des ressources - Référente
ressources humaines
- Référente handicap**

Liliane REJUS

Tél. : 03 81 41 98 33

liliane.rejus@cnfpt.fr

**Responsable
des systèmes d'information
et des télécommunications
Chef de projet « inscription
en ligne »**

Samuel GUIDET

Tél. : 03 81 41 98 38

samuel.guidet@cnfpt.fr

CONTACTER VOS CONSEILLERS FORMATION

SÉCURITÉ (PRÉVENTION ET OPÉRATION D'INCENDIE
ET DE SECOURS, PRÉVENTION
ET PROTECTION DU PUBLIC, SÉCURITÉ
DES AGENTS AU TRAVAIL) - INFORMATIQUE
ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Corinne AUBERT

Tél. : 03 84 90 15 61

corinne.aubert@cnfpt.fr

SOCIAL, SANTÉ - GÉNIE TECHNIQUE (ESPACES
VERTS ET PAYSAGES, MAINTENANCES DES
BÂTIMENTS ET DES MOYENS TECHNIQUES) -
PRÉPARATION CONCOURS FILIÈRE SOCIALE

Catherine BINETRUY

Tél. : 03 84 90 15 62

catherine.binetruy@cnfpt.fr

MANAGEMENT - COMMUNICATION
INSTITUTIONNELLE

Martine BLAHAY

Tél. : 03 81 41 98 36

martine.blahay@cnfpt.fr

AFFAIRES JURIDIQUES - FINANCES - DISPOSITIFS
« BILANS PROFESSIONNELS »,
« TREMPLIN A ET B » - PRÉPARATION CONCOURS
FILIÈRE ADMINISTRATIVE

Isabelle BOISSIER

Tél. : 03 81 41 98 45

isabelle.boissier@cnfpt.fr

RESSOURCES HUMAINES - CITOYENNETÉ
ET POPULATION - DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES - DISPOSITIF « SECRÉTAIRES DE
MAIRIE »

Référente handicap pour la formation

Dorine CARAES

Tél. : 03 81 41 98 44

dorine.caraes@cnfpt.fr

CULTURE, ARCHIVES ET DOCUMENTATION -
ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE -
GÉNIE TECHNIQUE
(ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION,
INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX,
MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE) -
PRÉPARATION CONCOURS FILIÈRES CULTURELLE,
TECHNIQUE

Référent développement durable

Fernando DA SILVA

Tél. : 03 81 41 98 46

fernando.dasilva@cnfpt.fr

REPÈRES ET OUTILS FONDAMENTAUX NÉCESSAIRES
À L'EXERCICE

PROFESSIONNEL - FORMATION

D'INTÉGRATION - DISPOSITIFS

« ILLETTRISME », « SAVOIRS DE BASE »,

« TREMPLIN C »

Sylvie MARADAN

Tél. : 03 81 41 98 43

sylvie.maradan@cnfpt.fr

ENFANCE, ÉDUCATION, JEUNESSE - RESTAURATION
COLLECTIVE -
SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DANS LA VILLE :
POLICE, POMPIERS - SPORT -
PRÉPARATION CONCOURS FILIÈRES ANIMATION,
SÉCURITÉ, SPORTIVE

Alexandre SULTANA

Tél. : 03 81 41 98 31

alexandre.sultana@cnfpt.fr

CONTACTER LE SERVICE « DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES »

Responsable

Martine BLAHAY

martine.blahay@cnfpt.fr

Tél. : 03 81 41 98 36

Nathalie CHARLES

Tél. : 03 81 41 98 48

nathalie.charles@cnfpt.fr

Christelle DIEVART

Tél. : 03 81 41 98 42

christelle.dievert@cnfpt.fr

Martine BLONDEAU

Tél. : 03 81 41 98 39

martine.blondeau@cnfpt.fr

Anne CHEVAILLIER

Tél. : 03 81 41 98 32

anne.chevallier@cnfpt.fr

Snezana PETITJEAN

Tél. : 03 81 41 98 41

snezana.petitjean@cnfpt.fr

CONTACTER LE SERVICE « ÉVOLUTION DES CARRIÈRES »

Responsable

Isabelle BOISSIER

isabelle.boissier@cnfpt.fr

Tél. : 03 81 41 98 45

Martine AUGERE

Tél. : 03 81 41 42 32

martine.augere@cnfpt.fr

Céline D'HENRY

Tél. : 03 81 41 42 31

celine.dhenry@cnfpt.fr

Frédérique BERTHIER

Tél. : 03 81 41 42 30

frederique.berthier@

cnfpt.fr

Claudine WORMSER

Tél. : 03 81 41 42 33

claudine.wormser@

cnfpt.fr

CONTACTER LES SERVICES RESSOURCES

Directrice adjointe chargée des ressources

Référente ressources humaines - Référente handicap

Liliane REJUS

Tél. : 03 81 41 98 33 - liliane.rejus@cnfpt.fr

LE SERVICE COMPTABILITÉ

Responsable

MARCHÉS ET RECETTES

Référente achat public

Olivia LABORY

Tél. : 03 81 41 42 36

olivia.labory@cnfpt.fr

DÉPENSES DE FORMATION EN CONVENTION

Régisseur d'avances titulaire (frais

stagiaires, intervenants, agents)

Sylvie GUENOT

Tél. : 03 81 41 42 34

sylvie.guenot@cnfpt.fr

DÉPENSES DE GESTION ET DE LOGISTIQUE -

DÉPENSES DE FORMATION EN RÉGIE (DOSSIERS

ET PAIÉS INTERVENANTS)

Régisseur d'avances suppléant

Jérémy BONNET

Tél. : 03 81 41 42 35

jeremy.bonnet@cnfpt.fr

LE SERVICE INFORMATIQUE

Responsable

des systèmes d'information et des

télécommunications

Chef de projet « inscription en ligne »

Samuel GUIDET

Tél. : 03 81 41 98 38

samuel.guidet@cnfpt.fr

Assistant informatique et logistique

Adrien LACROIX

Tél. : 03 81 41 80 62

adrien.lacroix@cnfpt.fr

LA LOGISTIQUE

Responsable maintenance et

équipements

Référent carbone

François GUYOT

Tél. : 03 81 41 98 47

francois.guyot@cnfpt.fr

LA DÉLÉGATION RÉGIONALE

3 bis rue André Bouloche - Planoise

BP 2087

25051 BESANÇON CEDEX

Tél. : 03 81 41 98 49

Fax : 03 81 41 80 30

ANTENNE

DE LA HAUTE-SAÔNE

7 rue de la Corne Jacquot Bournot

ZI le Durgeon 1

70000 NOIDANS-LES-VESOUL

Tél. : 03 84 96 96 81

Fax : 03 84 75 49 29

ANTENNE DU JURA

Carrefour de la communication

Place du 11 novembre

CS 20034

39001 LONS-LE-SAUNIER

Tél. : 03 84 47 30 35

Fax : 03 84 47 12 58

ANTENNE NORD FRANCHE-COMTÉ

25 rue de la 1^{ère} Armée Française

BP 50465

90008 BELFORT CEDEX

Tél. : 03 84 90 15 60

Fax : 03 84 90 15 69

CONTACTER LES ANTENNES TERRITORIALES

ANTENNE DU DOUBS

Responsable

Dorine CARAËS

Tél. : 03 81 41 98 44

dorine.caraes@cnfpt.fr

Snezana PETITJEAN

Tél. : 03 81 41 98 41

snezana.petitjean@cnfpt.fr

ANTENNE DE HAUTE-SAÔNE

Responsable

Fernando DA SILVA

fernando.dasilva@cnfpt.fr

Tél. : 03 84 96 96 82

Thais WECKXSTEEN

Tél. : 03 84 96 96 81

thais.weckxsteen@cnfpt.fr

Marie-Christine FERREIRA

Tél. : 03 84 96 96 82

mariechristine.ferreira@cnfpt.fr

ANTENNE DU JURA

Responsable

Alexandre SULTANA

Tél. : 03 81 41 98 31

alexandre.sultana@cnfpt.fr

Stéphanie NOEL MARTINELLO

Tél. : 03 84 47 30 35

stephanie.martinello@cnfpt.fr

Karine MICHAUD

Tél. : 03 84 47 10 42

karine.michaud@cnfpt.fr

ANTENNE DU NORD FRANCHE-COMTÉ

Responsable

Catherine BINETRUY

catherine.binetruy@cnfpt.fr

Tél. : 03 84 90 15 62

Agnès RASORI

Tél. : 03 84 90 15 65

agnes.rasori@cnfpt.fr

Sandrine MUSTER

Tél. : 03 84 90 15 60

sandrine.muster@cnfpt.fr

Anissa ALLIOUCHE

Tél. : 03 84 90 15 64

anissa.alliouche@cnfpt.fr



ÉVÈNEMENTS

UN RENDEZ-VOUS PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA VOIX

« La voix au cœur de la formation » : c'était le thème choisi par la délégation régionale pour la rencontre annuelle des formateurs en régie. Organisée le 13 décembre 2013 au sein de la Cité des Arts et du Conservatoire de Musique, elle a réuni une cinquantaine de formateurs.



La voix, un outil indispensable à la mission du formateur : exercices vocaux, corporels, respiratoires et auditifs, donnant à chacun des points concrets de travail pour progresser.

Création collective improvisée : l'orchestre vocal.

L'équipe pédagogique a choisi le langage des signes pour adresser ses remerciements aux formateurs présents.



CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION FRANCHE-COMTÉ
3 BIS, RUE BOULLOCHE – BP 2087 – 25051 BESANÇON CEDEX
TÉL. : 03 81 41 98 49
WWW.CNFPT.FR
